



GROUPE CDC

LE GOUVERNEMENT DOIT REPRENDRE LE CHEMIN DU DIALOGUE SOCIAL

AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR ABOUTIR À DES RÉFORMES ÉQUILIBRÉES ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES SALARIÉS ET FONCTIONNAIRES !

La poursuite du gel du point d'indice dans la Fonction publique et les mesures inacceptables du pré-projet de Loi El Khomri pour tous les salariés créent une situation de tension extrême dans la société.

Sur ces deux dossiers, le Gouvernement doit prendre ses responsabilités et il doit le faire vite. Le rendez-vous salarial annoncé le 17 mars prochain, avec les organisations syndicales de fonctionnaires, doit permettre enfin aux agents publics d'en finir avec 6 ans de blocage de leur pouvoir d'achat. **Pour l'UNSA Groupe CDC, c'est un incontournable qui doit compléter les avancées sur les carrières obtenues avec le protocole PPCR.**

Concernant le projet de loi prétendant « instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs », il y a là urgence à entendre les critiques des organisations syndicales interprofessionnelles, tant ce texte est déséquilibré. La côte d'alerte sociale est aujourd'hui atteinte.

Le réformisme combatif que pratique notre organisation permet de négocier des avancées mais aussi d'organiser des actions pour exprimer nos oppositions et nos exigences.

Faute de réponses satisfaisantes des Pouvoirs publics dans les prochains jours, l'UNSA groupe CDC appellera dans l'unité la plus large possible à la mobilisation des personnels pour obtenir satisfaction sur nos revendications.



Luc DESSENNE

Secrétaire général de l'UNSA groupe CDC



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉPOND NÉGATIVEMENT

À LA DEMANDE INTERSYNDICALE D'OBTENIR UN SUPPLÉMENT UNIFORME DE RÉMUNÉRATION POUR TOUS LES PERSONNELS DE LA CDC !

En janvier dernier à l'occasion du Bicentenaire de la Caisse des Dépôts, toutes les organisations syndicales revendiquaient ensemble la mise en place de négociations pour la redistribution exceptionnelle d'une partie des résultats consolidés du groupe CDC.



Le 1er mars dans un courrier adressé aux organisations syndicales Pierre-René Lemas répond négativement à notre demande commune, tout en proposant l'ouverture de négociations sur d'autres champs (mobilité groupe, QVT, Mission sociale groupe,...).

L'UNSA groupe CDC dénonce vivement cette attitude, alors que les résultats consolidés 2015 du groupe CDC seront d'un bon niveau.

L'UNSA considère depuis des années que la redistribution d'une partie des résultats doit aller en direction de celles et ceux qui font « tourner » la maison.

Le refus de négocier sur ce sujet ne peut engendrer qu'incompréhension et mécontentement ! D'autant que les personnels publics et privés subissent une perte de pouvoir d'achat avec le gel de la valeur du point d'indice depuis plusieurs années.

Bicentenaire
en 2016 :

IMAGINEZ
2050€



L'UNSA proposera aux autres organisations syndicales d'organiser dans les semaines à venir des actions communes pour faire aboutir cette légitime revendication. Elle propose, dès à présent, de déposer un préavis de grève le 28 avril 2016 jour des cérémonies officielles du Bicentenaire de la CDC.